

# ▼ **SOUTIEN À LA CRÉATION**

## *Restaurateurs d'art*

### **Soutien à la recherche en restauration et en conservation d'œuvres d'art contemporain**

#### *Conditions d'attribution du soutien à la recherche en restauration et conservation d'œuvres d'art contemporain*

Le soutien à la recherche en restauration et conservation d'œuvres d'art contemporain du Centre national des arts plastiques (Cnap) s'adresse autant aux restaurateurs récemment diplômés qu'à ceux dont la démarche est validée par des travaux antérieurs significatifs. Ce soutien permet aux restaurateurs de mener à bien une recherche spécifique en liaison avec une institution tant en France qu'à l'étranger.

Deux possibilités se présentent aux candidats :

- o mener une recherche sur un sujet libre,
- o répondre à l'appel à projet intéressant au premier plan le Fonds national d'art contemporain dont le Cnap assure la conservation, la diffusion et l'enrichissement.

Dans le cas d'un sujet libre de recherche comme de l'appel à projet, le montant du soutien est forfaitaire : 4 000 € ou 8 000 €.

La commission se réunit une fois par an et auditionne chaque candidat.

Les conclusions de la recherche sont présentées devant la commission qui se réunit l'année suivant l'attribution de l'aide. Un bénéficiaire peut solliciter une fois le renouvellement du soutien pour une recherche complémentaire.

#### *Attribution du soutien*

Les demandes sont instruites par le service du soutien à la création puis examinées par les membres de la commission, composée de professionnels de l'art contemporain et de membres d'institutions publiques (École supérieure d'art, Institut national du patrimoine, etc.).

Après examen des demandes et délibérations, la commission formule un avis sur chaque projet. Pour les demandes ayant reçu un avis favorable, elle propose au directeur du Cnap l'attribution d'un soutien financier. La commission peut également proposer l'ajournement ou l'irrecevabilité d'une demande.

Les dossiers doivent être adressés ou déposés au service du soutien à la création.

## *Adresse d'envoi*

Centre national des arts plastiques - Service du soutien à la création  
1, place de la Pyramide  
Tour Atlantique - Service du soutien à la création  
92911 Paris-La Défense  
France

## *Contacts*

Magali Fradin  
Téléphone : +33 (0)1 46 93 99 71  
magali.fradin@culture.gouv.fr

Marie-Hélène de Sande  
Téléphone : +33 (0)1 46 93 99 70  
marie-helene.desande@culture.gouv.fr

**FORMULAIRE**